



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

Date de la convocation : lundi 16 décembre 2024

Présents :

Armandine BEAUGIER, Muriel BERGES, Sandrine BLAISUS, Marcel BOUTET, Evelyne COURROS, Danièle DINCLAUX, Hirondina DOS SANTOS, Jean-Marie DOUTHE, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Jean René HAUQUIN, Colette LAPEYRE, Jacques LARRIEU, Patricia LOUBERE, Geneviève MALET, Laurent NOLIBOIS, Marie-Hélène PALLARES, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Annick SOUBIROU

Absents :

Jean Didier BATBY, Christian BENESSE, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Jean-Marc HAUQUIN, Bernard POCH, Jean-Pierre POUSSARD, Véronique TOUYA

Pouvoirs :

Sabine DEHEZ a donné pouvoir à Michèle PROSPER, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH a donné pouvoir à Colette LAPEYRE, Patrick POSTIS a donné pouvoir à Patricia LOUBERE, Nicolas SAUGNAC a donné pouvoir à Laurent NOLIBOIS

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	21
Pouvoirs	4
Votants	25

N° 20241216-005

CIAS - DECISION MODIFICATIVE N°4

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires au niveau de Budget général du CIAS, section fonctionnement

Madame la Vice-Présidente expose,

Afin de doter les comptes en dépenses :

- « 6488 Autres charges » correspondant au FNCSFT à rembourser aux établissements
- « 6817 - dotation aux provisions pour dépréciations des actifs » correspondant aux 15 % des créances de 2022 et de 30% des créances de 2021 –

Par des recettes :

« 75888 Autres produits de gestion courante » correspondant aux remboursements du FNCSFT



SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 - Charges à caractère général	-.00 €	Chapitre 70 produits et services	€
62 - autres Services Extérieurs	- €	7088 autres produits d'activités annexes	
62872 remboursement frais budget annexes			
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 552 €		
6486 - Autres charges	7 552 €	75 - Autres produits de gestion courante	7 572,00 €
		75888 - autres Produits divers de gestion courante	7 572,00 €
66 - Charges financières	-.00 €		
66111 intérêts réglés à l'échéance			
661121 ICNE de l'exercice N		6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	
661122 ICNE de l'exercice N-1			
67 - Charges exceptionnelles	-.00 €		
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)			
68 - Dotation aux amortissements et provision	20,00 €		
6817 dotations aux dépréciatifs circulants	20,00 €		
TOTAL DEPENSES	7 572,00 €	TOTAL RECETTES	7 572,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

A APPROUVER la décision modificative

ARTICLE 2 :

A AUTORISER le Président à signer tout document à cet effet,

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 : Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 18 DEC. 2024

Patricia LOUBERE

C.I.A.S

du Pays TARUSATE